



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion

En visioconférence **Mardi 15 avril 2025**

Président : M. Thierry CORROYER

Présents : MM. Michel BOURNEZ - Joël EUVRARD - Gérard GEORGES -
Christophe GIRARDET - Michel NAGEOTTE - Thierry NAPPEY

Excusés : MM. Stéphane BEGEL - Nicolas VUILLEMIN

Assistent : Mme Manon VIF - M. Guillaume COLIN

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 – CHAMPIONNAT

Match n° 28250697 : R3 groupe E : ASC ST APOLLINAIRE 2 – AS GEVREY CHAMBERTIN du 6 avril 2025

La commission sportive prend connaissance de la décision de la section Lois du jeu de la CRA qui déclare irrecevable la réserve déposée par le club de AS GEVREY CHAMBERTIN et confirme le résultat acquis sur le terrain.

La commission homologue le résultat.

1.2 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Match n° 53309941 : Coupe Bourgogne Franche Comté : LES ECORCES – FC SOCHAUX MONTBELIARD 2 du 21 avril 2025

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le mercredi 16 avril 2025 à 19h30 au stade municipal 1 à Les Ecorces.

Match n° 53309937 : Coupe Bourgogne Franche Comté : JURA DOLOIS FOOT – FC LOUHANS CUISEAUX du 21 avril 2025

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre le mercredi 30 avril 2025 à 20h00 au stade Robert Bobin à Dole.

1.3 – COUPE INTERSPORT

Match n° 53309986 : Coupe Intersport : BESANCON FOOT 2 – RACING BESANCON 2 du 21 avril 2025

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le mercredi 16 avril 2025 à 20h00 au complexe sportif St Claude 2 à Besançon.

Match n° 53309984 : Coupe Intersport : IS/SELONGEY 2 – AJ AUXERRE 3 du 20 avril 2025

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le samedi 19 avril 2025 à 18h00 au stade du Réveil à Is sur Tille.

1.4 – REPORT

La commission décide de reporter les matchs de championnat suivants au Jeudi 1^{er} mai 2025 :

R3 groupe G :

- 28410832 : CHATENOIS LES FORGES – ASFC BELFORT

JEUNES

1.5 – CHAMPIONNATS

Match n° 29862594 : U14R2 groupe B : JURA SUD FOOT – ASM BELFORT FC du 5 avril 2025

La commission sportive prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements et Obligations des Clubs du 10 avril 2025 qui dit la réserve non-recevable sur la forme et confirme le résultat acquis sur le terrain.

La commission homologue le résultat.

Match n° 28205753 : U18 R2 groupe A : USC PARAY – CHEVIGNY ST SAUVEUR du 17 mai 2025

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre le mercredi 7 mai 2025 à 18h30 à la Plaine de Jeux de la Saussaie 2 à Chevigny St Sauveur.

Match n° 29862121 : U14 R2 groupe A : FC LOUHANS CUISEAUX – USC DIJON du 3 mai 2025

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre le samedi 17 mai 2025 à 15h00 à la Plaine de Jeux Chateaurenaud à Louhans.

2- FEMININES

SENIORS

1.1 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTE FEMININE

Match n° 53268915 : Coupe BFC Féminine : 8^{ème} : JURA DOLOIS FOOTBALL – IS SELONGEY FOOTBALL du 5 avril 2025

La commission sportive prend connaissance de la décision de la section Lois du jeu de la CRA qui déclare recevable la réserve déposée par le club de JURA DOLOIS FOOTBALL mais non fondée.

La commission homologue le résultat.

La commission rappelle le tirage du ¼ de finale de Coupe Bourgogne Franche Comté qui se déroulera le 1^{er} mai 2025 à 15h00 :

IS SELONGEY FOOTBALL (R1F)	-	RC LONS LE SAUNIER (R1F)	MATCH 3
----------------------------	---	--------------------------	---------

1.2 – CHAMPIONNAT

R2F :

La commission prend connaissance du mail du club du FC LOUHANS CUISEAUX.

Match n° 30188648 : Régional 2 Féminine Poule Elite : VESOUL FC – ES DANNEMARIE du 13 avril 2025

La commission prend connaissance du forfait déclaré du club ES DANNEMARIE.

La commission donne match perdu au club de ES DANNEMARIE (-1pt ; 0 but) pour en reporter le bénéfice du gain au club de VESOUL FC (3pts ; 3 buts).

Amende : 100 Euros pour forfait déclaré

Match n° 53041955 : Régional 2 Féminine Poule Promotion B : GJ/GSF VAL DE CERISE – GJ HAUTE LIZAINE / LURES du 27 avril 2025

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre au vendredi 18 avril 2025 à 20h00 au stade du Charton à Fougerolles St Valbert.

JEUNES

1.3 – COUPE CREDIT AGRICOLE U18F

Match n°53310800 : Coupe CA U18F : AS CHATENOY LE ROYAL – FC MONTCEAU du 01 mai 2025

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre au Mercredi 30 avril 2025 à 20h00 au Stade du Treffort 1 à Chatenoy le Royal.

3- FONCTIONNEMENT FMI

Transmission tardive :

JURA SUD FOOT : amende de 20 Euros (U18R2 : Jura Sud Foot - Lons n° 28190359)

BESANCON FOOT : amende de 20 Euros (U13R2 : Besancon Foot – Pontarlier n° 53062146)

Le Président Commission Régionale Sportive



Thierry CORROYER

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football